

Préfet du Nord

Direction départementale
des Territoires et de la mer du Nord

Service de l'Économie Agricole

PUBLICITÉ
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 2020-59-0120

Date de la demande : 22/04/2020 Nom du demandeur : Monsieur Sébastien BOUCHART

"En application de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, et en particulier son article 2, la date limite de dépôt des demandes d'exploiter est fixée au 24 août 2020.

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Nom des propriétaires
ETROEUNGT	C298, C299, C301, C307, C335, C356, C357, C360, C361, C362	9,8319 ha	HERMAN Janine
	C308A, C310, C324, C325, C394, C395, C403, C406, C407	11,8483 ha	PLUVINAGE Jean-Luc
	C293, C300, C328, C339, C344, C436, C438, C411	6,6127 ha	INDIVISION BURELLE chez Me PETIT
FERON	B700, B701, B705, B706, B707, B759, B766, B767, B768	7,7047 ha	PLUVINAGE Jean-Luc
RAINSARS	U270, U272	1,0585 ha	INDIVISION BURELLE chez Me PETIT
	Superficie totale	37,0561 ha	

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDTM du département du Nord
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture du Nord ou celui de la Préfecture de région.